

DECLARATION DE LA CGT SUR LA CONSTRUCTION DE LA DIRM

Les réformes à la hussarde, ça suffit ! La précipitation dont fait l'objet la création de la DIRM n'est pas acceptable voire débile, les personnels vont encore une fois en subir les conséquences. Trois mois pour restructurer, cela ne s'est jamais vu. Les DDI et les DREAL ont eu elle un délai d'un an et demi.

Ce délai très court ne permet pas une réflexion suffisante pour une mise en oeuvre de la DIRM dans les meilleures conditions. Les divers services qui composeront la future DIRM sont de natures et de cultures différentes. Il est essentiel que le personnel ait le temps du changement avec la possibilité de comprendre et intégrer tous les éléments nouveaux auxquels il va être confronté (nouvelles missions, nouveaux lieux de travail, nouvelle direction, etc...). Ces paramètres sont très importants mais ils ne sont pas les seuls à inquiéter les agents. La manière dont la DIRM est en train d'être construite n'est pas de nature à rassurer.

Trop d'inconnues persistent. Lorsque les représentants du personnel abordent des sujets aussi importants que les effectifs, (la pérennité de certaines missions, le règlement intérieur, les régimes indemnitaires, l'action sociale, etc....), vous répondez que tous ces sujets pourront être abordés courant 2010. Parfois même, sur tel ou tel sujet vous n'avez aucune réponse ou de solution à proposer. Cette situation est très inconfortable , très inquiétante mais surtout inacceptable. Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons pas nous satisfaire de ce type de réponse et d'attitude et vous ne pouvez pas nous demander de signer un chèque en blanc. Nous avons une grande responsabilité vis-à-vis des agents et nous tenons à l'assumer. Il faut donc avoir le temps de la réflexion et vous devez le dire et le faire comprendre aux instances supérieures qui négligent totalement l'aspect humain dans les réformes.

Par ailleurs, les fiches de postes que vous nous avez fait parvenir ne peuvent en aucun cas être proposées en l'état, d'autant que pour certains agents, elles n'ont pas été rédigées en concertation avec les chefs de service. Par conséquent, la CGT appelle tous les agents à un refus absolu d'accepter de telles fiches de postes puisque celles-ci les engagent dans un contexte de nouvelle gestion des ressources humaines fondées sur l'individualisation et la mise en concurrence des agents.

De façon plus générale, nous vous rappelons que la réforme des services maritimes est initiée par la RGPP, cette réforme est en fait une « Régression Générale Pour le Peuple » c' est un véritable fléau et un carcan que les

fonctionnaires vont devoir supporter. Elle aggrave la réduction des effectifs et la réduction des moyens de fonctionnement, elle met en concurrence les agents via la nouvelle GRH avec une gestion du personnel du même type que le secteur privé qui fait des dégâts sociaux énormes.

Dans ce contexte très contraint, la CGT demande l'arrêt des suppressions des postes et un recrutement immédiat pour pérenniser les missions de service public que la DIRM devra assumer. Au niveau local, il faut prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le personnel soit concerté, informé, écouté. Il faut mettre en place tous les moyens permettant aux agents le meilleur choix concernant leurs nouveaux postes, dans la transparence et surtout en privilégiant le facteur humain.

La CGT refusera toute mobilité forcée, vecteur de souffrance au travail et de désastre social ; elle demande d'être associée à tous les niveaux de discussion avant les prises de décisions.

La future DIRM n'est pas l'affaire de la technocratie mais bel et bien celle des agents qui la composeront . Ce sont eux qui sont garants de l'exécution du service public, il faut donc que toutes les conditions soient réunies pour qu'ils exécutent leurs missions dans la plus grande sérénité.